Commune de Chantesse CONSEIL MUNICIPAL du MERCREDI 4 NOVEMBRE 2015 A 20 H 30 Compte-rendu de séance

Présents: Isabelle Oriol, René Guinard, Daniel Martin, Nathalie Bessoud, Bruno Essertier, Marie-Laure Gambirasio, Denis Lacchio, Martine Durris, Stéphane Béchu

Absents : Marie-Hélène Fontaine (excusée), Olivier Pevet

Monsieur Denis Lacchio a été élu secrétaire.

1 - Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 7 Octobre 2015

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de cette réunion.

2 - Convention de participation financière aux frais de fonctionnement du centre médico-scolaire de Saint-Marcellin, année scolaire 2015-2016

Madame le Maire informe l'assemblée que la commune de Saint-Marcellin sollicite une participation financière aux frais de fonctionnement du centre médico-scolaire de Saint-Marcellin pour l'année scolaire 2015-2016.

Cette participation concerne les enfants de Chantesse inscrits au centre médicoscolaire pour les visites médicales scolaires soit :

24 élèves x 0.54 € = **12.96** €

Après délibération, le Conseil Municipal accepte cette proposition et autorise Madame le Maire à signer la convention avec la mairie de Saint-Marcellin.

3- Budget Syndicat Scolaire Intercommunal

Lors du conseil syndical du 19 octobre, le syndicat scolaire a informé les communes membres d'un manque de crédits dans le budget du syndicat scolaire. La somme demandée à la commune de Chantesse s'élève à 4.100 €. Ce manque de crédits provient essentiellement d'heures supplémentaires non prévues lors du budget initial : ménage d'été, formation donc remplacement, 1 personne en plus à la cantine de Notre Dame de l'Osier, 1 personne en plus au temps périscolaire de Morette.

Après délibération, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le virement de crédit suivant :

Fonctionnement

Compte 6554 Participations + 4 100 € Compte 022 Dépenses imprévues - 4 100 €

ainsi que le paiement de 4 100 € au syndicat scolaire.

Des mesures d'économies devront être prises pour le budget 2016, il est demandé à chacun de réfléchir sur différentes propositions : suppression de la gratuité des garderies et/ou des temps périscolaires, limiter les formations, revoir le fonctionnement du ménage d'été, réduire la présence des ATSEM dans certaines classes.

4 - Remplacement du POS

La commune de Chantesse possède actuellement le Plan d'Occupation des Sols comme document d'urbanisme.

Celui-ci devient caduque au 1^{er} janvier 2016.

Les diverses possibilités d'évolution de la commune en matière d'urbanisme sont :

Le Règlement National d'Urbanisme

La carte communale

Le Plan Local d'Urbanisme

La décision devra être prise avant le 31/12/15.

Une réunion de travail des élus est prévue le samedi 14 novembre 2015 à 9h30 en Mairie de Chantesse.

5 - Tour de garde des élections des 6 et 13 décembre

Les élections régionales auront lieu le dimanche 6 décembre 2015 et le dimanche 13 décembre 2015 si 2ème tour.

Les élus sont invités à communiquer leurs disponibilités pour assurer les tours de garde du bureau de vote.

6 - Information programme Sud-Grésivaudan à Energie Positive

Un document d'information est à disposition des élus en Mairie.

7 - Questions diverses

- 1) Subvention communale : La société de pêche Arc en ciel a communiqué en mairie son bilan financier. Le Conseil Municipal, après discussion décide à l'unanimité d'accorder la somme de 200 € à la société de pêche pour l'année 2015.
- 2) Repas de fin d'année des élus et du personnel communal : la date est fixée au vendredi 29 janvier 2016, sauf contraintes du personnel communal.

3) Vœux du Maire 2016 : la cérémonie des vœux du Maire aura lieu le 9 janvier 2016 à 11h.

Séance close à 22 h 45